

POURQUOI TRANSFORMER AMETYST ?

Face aux enjeux réglementaires, démographiques et climatiques, Urba Méditerranée s'engage à transformer le site AMETYST pour en faire un pôle de référence d'économie circulaire dans le traitement des déchets montpelliérains. Ainsi, les déchets valorisés énergétiquement sur le site contribueront à alimenter le réseau de chaleur urbain et à fournir de la chaleur à de nombreux logements du territoire.

L'installation aujourd'hui : Un site clé depuis près de 20 ans, traitant les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et les biodéchets de la Métropole, qui doit aujourd'hui évoluer pour s'adapter aux nouveaux enjeux réglementaires, environnementaux et territoriaux.

LES 5 IMPÉRATIFS DE LA TRANSFORMATION DU SITE :

- > **Répondre à l'évolution réglementaire** sur l'interdiction à partir du 01/01/2027 du retour au sol du compost d'Ordures Ménagères Résiduelles, tout en continuant la méthanisation de la part organique des OMR pour produire du biogaz.
- > **Intégrer des flux de déchets aujourd'hui non valorisés** issus du tri des OMR, des refus du centre de tri DEMETER et des encombrants, pour améliorer la performance globale de la filière de traitement des déchets de la Métropole.
- > **Réduire les refus ultimes** et la dépendance aux exutoires externes.
- > **Améliorer durablement la performance environnementale et énergétique du site**, maîtriser les émissions atmosphériques grâce à des technologies de pointe dépassant les simples obligations réglementaires, réduire les nuisances olfactives persistantes et répondre à un besoin d'énergie locale.
- > **Répondre aux enjeux démographiques** : accompagner la croissance démographique du territoire en adaptant les capacités de traitement, et intégrer les objectifs de réduction des déchets.

DU 11 MAI AU 14 JUIN 2026

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !



S'INFORMER

- > **Le site internet dédié à la concertation** vous donne accès aux informations disponibles sur le projet, aux actualités et à la documentation : www.projet-transformation-ametyst.fr
- > **Ce présent dépliant** résume l'ensemble des informations clés du projet, disponible également dans toutes les mairies de la Métropole aux horaires habituels d'ouverture.



PARTICIPER

- > **La plateforme de contribution sur le site internet de la concertation** pour déposer un avis et/ou poser une question pendant toute la période de la concertation.

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

Lundi 11 mai à 18h30

Salle Fernand Pelloutier
au siège de Montpellier
Méditerranée Métropole

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

Jeudi 11 juin à 18h30

Salle Fernand Pelloutier
au siège de Montpellier
Méditerranée Métropole

VISITES DE SITE Sur inscription en ligne

PERMANENCES EN MAIRIE

ST-JEAN-DE-VÉDAS
lundi 18 mai
de 14h à 17h

MONTPELLIER
mercredi 20 mai
de 10h à 13h

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE
jeudi 28 mai
de 14h à 17h

LATTES
vendredi 29 mai
de 10h à 13h

Projet
de transformation
du site de traitement
des déchets

AMETYST



Concertation du 11 mai au 14 juin 2026



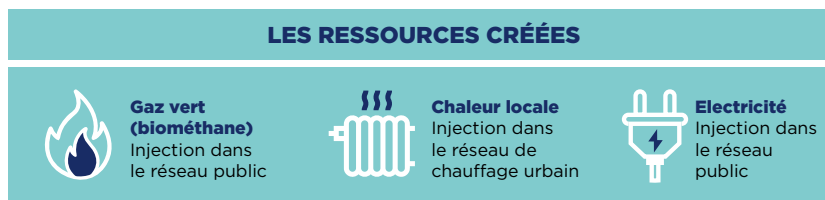
**INFORMEZ-VOUS ET
DONNEZ VOTRE AVIS !**

www.projet-transformation-ametyst.fr

Parimage © Urba Méditerranée - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE PROJET DE TRANSFORMATION DU SITE COMPRENDRA :

- 1 Une modernisation de la ligne de tri des ordures ménagères résiduelles**, pour améliorer la captation des matières recyclables et réduire les tonnages orientés vers le stockage.
- 2 La mise en place d'une unité de production de biométhane**, par épuration du biogaz issu de la méthanisation des déchets organiques, en vue de son injection dans le réseau de gaz naturel.
- 3 Une amélioration du traitement des déchets organiques**, avec de nouveaux équipements de déshydratation et de séchage, permettant de réduire les nuisances olfactives, produire un compost de haute qualité et réduire les quantités transportées hors site.
- 4 La construction d'une chaufferie CSR** pour valoriser énergétiquement les déchets résiduels non recyclables, en limitant le recours à l'enfouissement, et alimenter de nombreux logements supplémentaires via le réseau de chaleur urbain.
- 5 La construction d'un bâtiment** pour trier les encombrants et les refus de tri des collectes sélectives, et préparer des combustibles solides de récupération destinés à des usages industriels extérieurs.



4 PILIERS MAJEURS, AU SERVICE DE LA STRATÉGIE « ZÉRO DÉCHET »



Optimiser l'efficacité énergétique pour satisfaire les besoins locaux



Intégrer des déchets jusqu'alors peu ou non valorisés



Réduire significativement la dépendance aux centres d'enfouissement externes



Améliorer l'empreinte environnementale du site



LES EFFETS ATTENDUS

QUALITÉ DE L'AIR : Maîtrise des émissions atmosphériques grâce à des technologies de pointe dépassant les simples obligations réglementaires ; amélioration du traitement de l'air et réduction des nuisances olfactives, grâce à l'évolution des procédés et à un meilleur confinement des flux odorants.

PRODUCTION D'ÉNERGIE : Production d'énergie locale et bas carbone, contribuant à alimenter environ 10 000 équivalents logements supplémentaires via le réseau de chauffage urbain.

RÉDUCTION DE L'EXPORTATION DE DÉCHETS, et amélioration du bilan carbone de la gestion des refus.

FLEXIBILITÉ FACE AUX BESOINS : une capacité de traitement pouvant aller jusqu'à 33 000 tonnes par an de biodéchets.

VALORISATION DU BIOGAZ : transformation en biométhane injecté dans le réseau, pouvant aller jusqu'à 90 000 MWh d'énergie renouvelable par an.

DES INVESTISSEMENTS QUI PARTICIPENT À L'INDÉPENDANCE DU SITE :

- > Valorisation en interne du CSR produit à partir des refus du site.
- > Production de CSR à haut pouvoir calorifique, adaptés aux exigences des consommateurs externes (par ex. cimenteries).

Un investissement de 110 M€ pour la souveraineté énergétique du territoire